

Questions orales

● (1410)

[Traduction]

LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'INFLATIONPROPOSITION DE REVUE DU RAPPORT HALL SUR LA
CONVENTION DE TRAVAIL DU GROUPE DES OPÉRATIONS
D'AVIATION—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, je prends la parole pour soulever une affaire d'importance urgente. Vu que la Commission de lutte contre l'inflation a rejeté la décision soigneusement motivée figurant dans le rapport de M. le juge Emmett Hall et ses recommandations salariales visant la convention entre le Conseil du Trésor et le groupe des opérations d'aviation, et comme la Commission n'a pas tenu compte de la modification apportée à l'article S-67 de son propre règlement, lequel permet des relèvements de traitement dépassant le plafond de \$2,400 dans certains cas spéciaux, je propose, appuyé par le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling):

Que la Chambre charge le ministre des Finances de donner l'ordre immédiatement au président de la Commission de lutte contre l'inflation de faire une revue immédiate du rapport de M. le juge Hall et remettre un rapport écrit et complet sur ses constatations au Conseil du Trésor et au groupe des inspecteurs de la sécurité aérienne actuellement en grève.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. L'article 43 du Règlement exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

une autre réunion de toute une journée et peut-être même deux pour dans dix jours. Aussi, le CTC a certainement manifesté l'intention de s'entretenir sur l'avenir du Canada avec le gouvernement.

L'ÉCART APPARENT ENTRE LES DONNÉES DU MINISTRE ET LA STATISTIQUE OFFICIELLE QUANT AU NOMBRE DE JOURS-HOMMES PERDUS PAR SUITE DES GRÈVES

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, comme le ministre du Travail est absent, je poserai ma question au ministre des Finances. On a perdu deux millions de jours-hommes au cours du premier trimestre de 1976, ce qui représente 60 p. 100 de plus qu'en 1975; par ailleurs, le 17 juin, le ministre du Travail a dit à la Chambre que le nombre de jours-hommes perdus diminuait. Aussi, le ministre des Finances peut-il concilier les chiffres et la déclaration du ministre du Travail et les statistiques officielles du gouvernement fédéral?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir de signaler cela à mon collègue.

M. Ritchie: Le ministre a-t-il des statistiques permettant au ministre du Travail de prétendre que le programme anti-inflation a sensiblement réduit le nombre de jours-hommes perdus, étant donné que les chiffres pour le premier trimestre indiquent le contraire?

M. Macdonald (Rosedale): Je crois que le député se répète.

* * *

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRESLES PROJETS DE MODIFICATION DE LA LOI RÉGISSANT LES
RELATIONS OUVRIÈRES EN RAISON DES GRÈVES—LES
CONSULTATIONS AVEC LE CONGRÈS DU TRAVAIL

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Étant donné le nombre croissant de différends ouvriers dans le pays, surtout dans le secteur public, depuis l'établissement du programme de contrôle des salaires et des prix, le premier ministre dira-t-il si le gouvernement a l'intention de présenter un projet de loi régissant les relations industrielles après le congé d'été?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous avons l'intention de saisir de nouveau la Chambre de la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique, mais je ne veux pas entrer dans les détails. La Chambre sait que c'est le genre de question qui figure dans le discours du trône.

M. Mazankowski: Étant donné que le Congrès du travail du Canada semble avoir décidé de ne pas faire partie du mécanisme consultatif mis sur pied pour déterminer les relations de travail dans la Fonction publique jusqu'à ce que la période d'austérité soit terminée du moins, quels modes de consultation le gouvernement envisage-t-il d'adopter pendant cette période?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je dois rejeter le préambule de la question du député. Les représentants du CTC ont rencontré ceux du gouvernement. Nous avons eu une réunion il y a une dizaine de jours. Nous préparons

[M. l'Orateur.]

LA SANTÉL'HYDRARGYRISME—L'EXAMEN MÉDICAL DES INDIENS DES
RÉGIONS TOUCHÉES—LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, et j'ai également une question supplémentaire à poser aux ministres de la Main-d'œuvre et de l'Environnement. Comme on ne saurait se contenter des réponses superficielles données par le gouvernement sur les dangers de l'empoisonnement par le mercure et que l'existence de la terrible maladie de Minamata a été confirmée pour la première fois au Canada dans la réserve indienne de Grassy Narrows, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement est maintenant prêt à entreprendre un contrôle intensif et permanent de la santé des habitants de la région contaminée, en particulier à leur faire passer des examens sanguins pour qu'ils sachent qu'éventuellement, selon les cas, ils risquent d'être empoisonnés par le mercure?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, je regrette que l'honorable député ne semble pas être au courant de toutes les mesures qui ont été prises depuis déjà plusieurs mois dans ce domaine, dans toute la région de Grassy Narrows. Ces mesures sont en vigueur depuis déjà plusieurs mois avec des équipes de médecins-experts, et les examens des Indiens de cette région vont se continuer d'une façon intensive. Au fait, c'est à la suite de toutes les démarches qui ont été recommandées et mises en œuvre par le gouvernement que les cas identifiés à ce jour ont pu être découverts.